moderne, les Merveilles du Dauphiné furent encore attaquées par cette épigramme composée vers 1660 par Thomas Delorme, avocat au parlement de Grenoble, et natif de Vienne :

Merveilles du pays dont on dit tant de bien,
Soit dans les vers, soit dans la prose,
Vous êtes un peu plus que rien,
Mais, à dire le vrai, vous n'êtes pas grand'chose.

Il est juste de rappeler que, si quelques-unes des Merveilles du Dauphiné doivent être reléguées dans le domaine de la fable, d'autres, au contraire, méritent d'attirer l'attention des touristes et d'exciter leur admiration. Ainsi, la province peut citer avec orgueil les lacs de Paladru et de Laffrey, les grottes de Saint-Nazaire en Royans, de Pialoux, des Solores, de Donzères, les eaux minérales d'Allevard, d'Uriage et de la Motte, et tant d'autres curiosités naturelles dont nous ne pouvons faire ici l'énumération.

Honoré Pallias.